

**Université du Québec à Montréal
Faculté de Droit et de Science Politique
Département de science politique**

**Session Automne 2023
Mardi 14h-17h**

**POL8153 groupe 20
ANALYSE CRITIQUE DES DYNAMIQUES DE VIOLENCE POLITIQUE**

Professeur Vincent Romani
Courriel : romani.vincent@uqam.ca
Disponibilités : sur rendez-vous

DESCRIPTIF OFFICIEL DU COURS

Outiller les étudiantes et les étudiants pour le repérage et l'analyse critique des relations entre les dynamiques de violence et celles de politisation.

Une partie initiale du cours sera consacrée aux diverses théories de la violence politique, à sa localisation, ainsi qu'aux luttes suscitées pour la définition de celle-ci. Les stratégies de légitimation et de délégitimation des acteurs, institutions et dynamiques de violence politique seront étudiées.

Différents cas historiques et sectoriels seront analysés et comparés, comme par exemple le cas de l'armée, de la police, des acteurs non-étatiques, de la politisation ou dépolitisation des violences de genre, ethniques, religieuses, économiques, infra et trans-étatiques, en de multiples lieux et périodes.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- Former les étudiantes et les étudiants à une réflexion critique intersectionnelle sur les différentes formes de violence politique, leurs définitions, leur repérage, leur reconnaissance et leur légitimation ou bien leur disqualification, leurs causes et leurs effets.
- Être capable de se situer soi-même dans les configurations politiques quotidiennes : « comment diverses formes de violences politiques ont défini ma vie et continuent de le faire ? d'une manière passive et active ? consciente et non-consciente ? comme cible et comme acteur, actrice ? ».
- Proposer des pistes et des outils aux étudiantes et étudiants en recherche de sujets de mémoire et de travail dirigé.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Permettre aux étudiantes et étudiants d'améliorer et d'exercer leur méthodologie scientifique, leur capacité d'analyse critique et de synthèse et enfin, leurs capacités rhétoriques à travers les différents exercices proposés.
- Acquérir un bagage minimal permettant de connaître des courants et auteurices important-e-s, et reconnaître les enjeux de savoir, de pouvoir, de genre, de classe et de race notamment qui structurent les violences politiques.
- Au terme du cours, un balayage d'un certain nombre de théories, de méthodologies et d'approches critiques de la violence politique aura été fait : féminisme intersectionnel, constructivisme et matérialisme, post/ et dé/colonialisme, théories critiques de la race, violences de genre notamment. Vous serez capables d'analyser politiquement un grand nombre de situations et interactions.
- Il s'agit d'un séminaire présentant, comme son titre l'indique, des théories critiques : cela concerne autant l'analyse critique des phénomènes sociaux que la critique de leurs analyses classiques. Il prend place dans un contexte où la majorité des cours et l'ensemble des étudiant-e-s sont structurés par des théories classiques.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE¹

Ce séminaire est structuré par un programme de lectures et d'écoutes de documents audio ou vidéo que les étudiantes et les étudiants vont s'approprier en les lisant et discutant ensuite entre eux et elles. **Le séminaire vous appartient.**

Les lectures et vidéos choisies ont pour objectif de vous faire découvrir des domaines spécialisés peu connus, des friches historiographiques originales, et de développer votre regard sociologique, c'est à dire un regard à la fois curieux, critique et ouvert sur le monde. Suivant la doxa wéberienne, nous transformons les évidences de sens commun qui nous entourent en problèmes scientifiques, en nous intéressant au domaine dérangeant de la violence. Et en sens inverse, nous analysons politiquement les problèmes qui nous contraignent nos vies.

En vous appropriant et discutant les documents, vous allez conquérir ce regard sociologique qui ne prend rien pour acquis ou naturel. Vous allez apprendre à déconstruire les évidences, critiquer et décaler votre point de vue, désenchanter et réenchanter le monde social. Il ne s'agit pas d'emmagasiner passivement des connaissances, mais d'acquérir une méthode d'analyse scientifique dans une dynamique d'échanges et de collaboration, qui se veut émancipatrice.

Concrètement il s'agira de rechercher collectivement un espace où (bell hooks, *Apprendre à transgresser : L'éducation comme pratique de la liberté*, M Éditeur Syllepse, 2019 [1994]) :

¹ Tous mes remerciements à Anne-Marie Daoust, professeure au département, qui m'a aimablement autorisé à utiliser sa pédagogie et a nourri ma propre pédagogie.

- Vous vous sentirez à l'aise pour poser des questions sur la matière couverte;
- Vous serez amené-e-s à être réflexives par rapport à votre conception de la politique, de la violence, et de la violence politique.
- Vous serez amené-e-s à sortir de votre zone de confort et à élargir vos horizons dans votre étude et votre compréhension du monde social en général, des violences politiques en particulier.

Conséquemment à cet accent mis sur l'appropriation collective des documents et sur les échanges, 70% de la note globale est liée au travail fait en classe et en lien avec les lectures et écoutes obligatoires. Tous les textes et documents audio ou vidéo (trois textes par séance, environ 80 de pages en moyenne, en plus d'un ou deux documents vidéo ou audio) sont accessibles à partir de la page Moodle du cours. **Leur lecture, écoute et leur analyse préalables sont indispensables à la qualité des échanges, et donc du cours, qui est basé sur ce programme documentaire. Cela est évalué. La maîtrise passive de l'anglais, langue internationale de communication scientifique, est exigée. Les étudiant-e-s sont prié-e-s d'activer leur compte courriel UQAM, car c'est le seul moyen pour l'enseignant de communiquer avec eux et elles rapidement, et pour les étudiant-e-s d'accéder à Moodle.** Il n'y a donc aucun ouvrage ou recueil à acheter.

Cette approche implique que la classe est une communauté d'apprentissage active. Le respect est primordial, impliquant l'écoute, et excluant les propos incriminables, haineux, sexistes, racistes, discriminants : Sensoy, Ö., DiAngelo, R. (2014). Respect differences? challenging the common guidelines in social justice education. *Democracy & Education*, 22(2). <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/5828703464>

Si vous avez un doute sur la possibilité de prononcer le mot en N voici les ressources scientifiques les plus utiles : Stordeur-Prior, *Le N word en classe* https://www.youtube.com/watch?v=LauLaVT_ZY
Et concernant l'histoire du mot : Pryor, Elizabeth Stordeur. 2016. "The Etymology of Nigger: Resistance, Language, and the Politics of Freedom in the Antebellum North." *Journal of the Early Republic* 36 (2): 203–46. <https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/6343971099>

Une communauté d'apprentissage exige que chacun, chacune soit conscient-e de son histoire, de ses propriétés sociales, de ses privilèges et oppressions, s'approprie les outils de construction de sa propre histoire sociale et politique, y compris dans leur dimension critique. Cela implique donc la confiance, le courage de sortir de sa zone de confort et de remettre en question les discours dominants.

Les cours et la session se dérouleront en mode présentiel sauf directive gouvernementale inverse. Dans ce cas nous passerions en mode distant, synchrone, par l'intermédiaire du logiciel zoom (version institutionnelle UQAM sécurisée). Cela implique que vous soyez connecté.e.s à internet avec un ordinateur muni d'une caméra et d'un micro fonctionnels. Les liens zoom sont dans chaque bloc moodle pour chaque séance hebdomadaire.

Comme l'essence d'un séminaire est le principe de l'échange vivant et direct, cela exclut des classes asynchrones. Par ailleurs et pour des raisons légales, de confort et de sécurité, je ne puis vous proposer d'enregistrer les cours. Pour rappel il est interdit de faire une captation audio ou vidéo des séances, de la page moodle et du forum sans le consentement explicite de toutes.

Quelques conférencières invitées viendront participer à nos échanges et présenter leurs travaux.

Chaque séance comporte cinq modules : introductif (tour de table, commentça va) une trentaine de minutes ; atelier thématique (une trentaine de minutes en petits groupes parallèles) ; une séance plénière de retour sur les textes (45 minutes) ; 20 minutes de retour professoral ; 15 minutes de préparation de la séance suivante.

Pour chaque séance à partir de la troisième, une personne étudiante ou deux (selon les inscriptions) seront chargées de l'animation :

- **Avoir lu les notes de lectures de toutes les étudiant-e-s sur le forum**
- **Sélectionner et organiser les questions et équipes (retour à la classe, organiser les équipes par thèmes transversaux)**
- **Gérer les prises de paroles lors du retour en plénière, pousser les questions, élever la conversation vers la conceptualisation des enjeux empiriques soulevés, et les méthodologies mobilisées et mobilisables.**

Lors de la seconde séance, la teneur du cours est plus magistrale afin de m'assurer que quelques bases de connaissance sont en place.

Le rôle de l'enseignant et de chacun, chacune, pendant les échanges est de vous ramener aux propos de vos camarades, aux textes, à l'administration de la preuve, aux théories, aux citations et références nécessaires à tout propos scientifique.

Paramètres d'évaluation :

1. **15% : Présence et participation active aux séminaires :** Chaque semaine, toute la session. Notifier et justifiez vos absences.
2. **70% : Note de lectures et d'écoutes :** Chaque semaine à partir de la seconde séance (mardi 12 septembre). Il y a 12 séances planifiées, le travail est considérable. Chaque note correspond donc à 5.83% de ce volet.
3. **15% : Animation d'une séance :** à partir de la troisième séance, seul.e ou à deux.

AVERTISSEMENTS

Ce cours s'adresse à un public formé aux sciences sociales critiques ou constructivistes, qui par définition dénaturent les catégories sociales et prennent acte que le regard sur les faits sociaux est historiquement produit et redevable d'une analyse politique rigoureuse et lucide.

La maîtrise passive de la langue anglaise (compréhension écrite et orale) est impérative.

Ce cours implique l'acceptation d'inconforts politiques et psychologiques, en distinguant l'inconfort (acceptable) du dommage (inacceptable).

Ce cours contient des études de cas et des thématiques émotionnellement douloureuses puisqu'il s'agit de comprendre notamment comment des êtres humains et collectifs apprennent à souffrir, faire souffrir et tuer. En fonction du passé de chacun et chacune, de la sensibilité de chacun et chacune, il pourra (re)susciter des émotions négatives. Refusant tout voyeurisme ou obscénité malsaines, **ce cours est néanmoins déconseillé aux personnes fragilisées**. Pour ceux et celles qui se jugent en état – ou non – de le suivre, voici une liste de services de soutiens disponibles à l'UQAM.

Service de soutien psychologique :

514 987-3185, local DS-2110 | *Sur rendez-vous*

Vous pouvez consulter un psychologue durant 3 rencontres pour discuter d'un problème ayant des répercussions importantes sur vos études ou votre vie en général.

Centre de services psychologiques de l'UQAM :

514 987-0253, local DS-4202 | *Sur rendez-vous*

Psychothérapie de 12 à 15 rencontres offertes par des stagiaires au doctorat en psychologie.

CALENDRIER DES SÉANCES ET TEXTES	
DATES	THÈME DE LA SÉANCE et référence des textes
1. Mardi 5 septembre	<p>Présentation du cours et de l'enseignant Entente pour évaluation Concept de taxinomie et de lutte taxinomique : la violence symbolique Dénaturaliser le monde, les catégories et les essences : inconfort. Choix scientifiques et pédagogiques des thèmes et textes</p>
2. Mardi 12 septembre	<p>Qui définit comment la violence politique ? un défi pour les actrices, acteurs sociaux et pour les sciences sociales</p> <p>Françoise Vergès : Qui nettoie le monde ? https://www.youtube.com/watch?v=te0dQcX36wY&feature=youtu.be</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. CRETTEZ Xavier « Introduction. Les violences politiques. Définition et typologies », dans <i>Violences politiques. Théories, formes, dynamiques</i>, sous la direction de CRETTEZ Xavier, DUCLOS Nathalie. Paris, Armand Colin, « Collection U », 2021, p. 5-23. URL : https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/--9782200616878-page-5.htm 2. Hanisch 1970 "The personal is political", <i>Notes from the Second Year: Women's Liberation</i>, edited by Shulamith Firestone and Anne Koedt.

	<p>3. Yasmin Jiwani 2006 « Reframing Violence » in <i>Discourses of Denial: Mediations of Race, Gender and Violence</i>, UBC Press, p.3-29</p>
3. Mardi 19 septembre	<p>Violences épistémiques : Peut-on savoir sans faire violence ?</p> <p>Invitée : Marina Seuve sur violences onomastiques – à confirmer</p> <p>Qui n'est pas là ? Édouard Louis : L'invisibilisation https://www.youtube.com/watch?v=he6CWAHa278</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Audra Simpson (2017) The ruse of consent and the anatomy of 'refusal': cases from indigenous North America and Australia, <i>Postcolonial Studies</i>, 20:1, 18-33, DOI: 10.1080/13688790.2017.1334283 2. Natasha Behl "Mapping Movements and Motivations: An Autoethnographic Analysis of Racial, Gendered, and Epistemic Violence in Academia", <i>Feminist Formations</i>, Volume 31, issue 1, Spring 2019, pp.85-102. 3. Godrie, Baptiste et Marie Dos Santos. « Présentation : inégalités sociales, production des savoirs et de l'ignorance. » <i>Sociologie et sociétés</i>, volume 49, numéro 1, printemps 2017, p. 7–31. https://doi.org/10.7202/1042804ar
4. Mardi 26 septembre	<p>Universités et violence politique</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Jack Goody, « The Theft of Institutions. Towns and Universities », <i>The Theft of History</i>, Cambridge University Press, 2007, p.215-239. (exclure la partie sur les institutions). 2. Lawrence D. Berg, Levi Gahman, Neil Nunn, "Neoliberalism, Masculinities and Academic Knowledge Production: Towards a Theory of 'Academic Masculinities'", in Gorman-Murray, A and P. Hopkins, editors, <i>Masculinities and Place</i>, Farnham UK and Burlington USA, Ashgate, 2014, pp. 57-74. 3. Nolan Cabrera, Chris Corces-Zimmerman, "An Unexamined Life: White Male Racial Ignorance and the Agony of Education for Students of Color", <i>Equity and Excellence in Education</i>, 50:3, p.300-315.
5. Mardi 3 octobre	<p>L'ennemi intérieur et les frontières mouvantes de l'altérité</p> <p>Film à écouter : Marie-Monique, Marie-Monique Robin, William Bourdon, Gazio Françoise, Idéale Audience International, Arte France Développement (Firme), Arte Editions (Firme), et al., dirs. 2011. <i>Escadrons De La Mort: L'école Française</i>. Arte France Développement. https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/892334346</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Sirma Bilge « Mapping Québécois Sexual Nationalism in Times of 'Crisis of Reasonable Accommodation' », <i>Journal of Intercultural Studies</i>, vol.33, num.3, 2012, p.303-318. 2. Geoffrion, Karine. « 'Mariage non authentique' : femmes canadiennes en couple binational face à la discrimination administrative », <i>Cahiers du Genre</i>, vol. 64, no. 1, 2018, pp. 67-83. 3. Marc Bernardot, « Invasions, subversions, contaminations », <i>Cultures & Conflits</i> [En ligne], 84 Hiver 2011, mis en ligne le 15 mars 2013, consulté le 05 septembre 2023. URL : http://journals.openedition.org/conflits/18237 ; DOI : https://doi.org/10.4000/conflits.18237

6. Mardi 10 octobre	<p>Carcéralités</p> <p>Ruth Wilson Gilmore interview 2020 https://www.youtube.com/watch?v=1HWqYANmWLY</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Michelle Alexander « Le nouveau Jim Crow », p.251-306 in <i>La couleur de la justice. Incarcération de masse et nouvelle ségrégation raciale aux États-Unis</i>, trad.2017 (2010), Syllepse, Paris. 2. Razack, Sherene H. "Racial terror: torture and three teenagers in prison." <i>Borderlands</i>, vol. 13, no. 1, 2014. <i>Gale Academic OneFile</i>, p. 3. « L’abolitionnisme au présent. Entretien avec Nicolas Carrier et Justin Piché », <i>Mouvements</i>, 2016/4 (n° 88), p. 124-134. DOI : 10.3917/mouv.088.0124. URL : https://www.cairn.info/revue-mouvements-2016-4-page-124.htm
7. Mardi 17 octobre	<p>Résistances subjectives multilatérales aux oppressions : Résister à l’idée d’être opprimé.e, revendiquer d’être opprimé.e, résister à l’idée d’opprimer :</p> <p>Vidéo à écouter de Robin DiAngelo on White Fragility (sous-titres français accessibles) https://www.youtube.com/watch?v=45ey4jgoxeU</p> <p>Choisir trois de ces textes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Geneviève Pagé « « Est-ce qu’on peut- être racisées nous aussi ? »: les féministes blanches et le désir de racisation. » in <i>Le sujet du féminisme est-il blanc ? Femmes racisées et recherche féministe</i>, sous la dir. de Naïma Hamrouni et Chantal Maillé, Montréal, Remue-Ménage, 2016, 270 p., p.133-154. 2. Sarita Srivastava “‘You are calling me a racist ?’ The moral and emotional Regulation of Antiracism and Feminism”, <i>Signs</i>, vol.31, num.1, 2005, p.29-62. 3. Eduardo Bonilla-Silva « The structure of Racism in Color-Blind, “Post-Racial” America », <i>American Behavioral Scientist</i>, 2015, vol.59 (11), p.1358-1376. 4. Khan, Shamus R., Jennifer S. Hirsch, Alexander Wamboldt, and Claude A. Mellins. 2018. “‘I Didn’t Want To Be ‘That Girl’’: The Social Risks of Labeling, Telling, and Reporting Sexual Assault.” <i>Sociological Science</i> 5: 432-460.
Semaine de lecture	
8. Mardi 31 novembre	<p>Fabriques de la race</p> <p>Aamer Rahman Reverse Racism (3mn) https://www.youtube.com/watch?v=dw_mRaIHb-M</p> <p>Nice Racism : Vidéo de Robin di Angelo https://www.youtube.com/watch?v=ANdiTJIKm-g (17mn)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Eid, Paul. « Les majorités nationales ont-elles une couleur ? Réflexions sur l’utilité de la catégorie de « blanchité » pour la sociologie du racisme. » <i>Sociologie et sociétés</i>, volume 50, numéro 2, automne 2018, p. 125–149. https://doi.org/10.7202/1066816ar

	<p>2. Corrie Scott (2016) How French Canadians became White Folks, or doing things with race in Quebec, <i>Ethnic and Racial Studies</i>, 39:7, 1280-1297, https://doi.org/10.1080/01419870.2015.1103880</p> <p>3. Délice Mugabo (2019) Black in the city: on the ruse of ethnicity and language in an antiblack landscape, <i>Identities</i>, 26:6, 631-648, DOI: 10.1080/1070289X.2018.1545816</p>
<p>9. Mardi 7 novembre</p>	<p>Colonialités</p> <p>Invitation de Jennifer Buckell (à confirmer)</p> <p>Vidéo de présentation du livre de Tamara Starblanket https://www.youtube.com/watch?v=Afadw3JQSgk (1h20)</p> <p>Pensionnats et résistances autochtones https://www.youtube.com/watch?v=u-xtLdYoEws (30mn)</p> <p>https://www.youtube.com/watch?v=DTtnUiunN7c Projet communautaire sur le Plateau Mont-Royal</p> <p>1. Matthew Wildcat “Fearing social and cultural death: genocide and elimination in settler colonial Canada – an Indigenous perspective”, <i>Journal of Genocide Research</i>, vol.17, no. 4, 2015, p.391-409.</p> <p>2. Jesse Thistle, Janet Smyle, “Pekiwewin (coming home): advancing good relations with Indigenous people experiencing homelessness”. <i>Canadian Medical Association Journal</i>, 2020 March 9; 192: p.E257-9. doi: 10.1503/cmaj.200199</p> <p>3. Kapesh, An. Antane. (1975). chapitre 6 « La police et les tribunaux » in <i>Je suis une maudite sauvagesse / Eukuan nin matshi-manitu Innushkueu</i> Montréal : Leméac, p. 109-144 dans la dernière édition. Lien bibliothèque UQAM par vos codes étudiant-e-s : https://uqam-bib.on.worldcat.org/oclc/1158949137 Autre lien pour ce livre (codes UQAM nécessaires) https://search-ebshost-com.proxy.bibliotheques.uqam.ca/login.aspx?direct=true&db=nlebk&AN=2198483&lang=fr&site=ehost-live&ebv=EB&ppid=pp_109</p>
<p>10. Mardi 14 novembre</p>	<p>Légitimations des violences étatiques</p> <p>Finding Our Voices (documentaire sur la dissidence) https://www.youtube.com/watch?v=zCAV970LjhY</p> <p>1. Jasbir k. Puar « Abu Ghraib and U.S. sexual exceptionalism » in J.K. Puar, <i>Terrorist assemblage: Homonationalism in queer times</i>, Duke University Press, Durham/London, 2007, p.79-113</p> <p>2. Sunera Thobani « White wars. Western Feminisms and the “War on Terror” », <i>Feminist Theory</i>, vol.8, 2, 2007, p.169-185.</p> <p>3. Nicola Perugini, Neve Gordon, « Human Rights as Domination » in <i>The Human Right to Dominate</i>, Oxford University Press, 2015, p.1-25.</p>
<p>11. Mardi 21 novembre</p>	<p>Oppressions masculines genrées</p>

	<p>Paul B. Preciado, Leçons particulières, 2019, partie 1 https://www.youtube.com/watch?v=OJUPi3ytako, https://www.youtube.com/watch?v=PgUN1uy8PYE (1h20) partie 2</p> <p>En option : Alok : https://www.youtube.com/watch?v=Tq3C9R8HNUQ</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Falquet, Jules. (2006). Hommes en armes et femmes « de service » : tendances néolibérales dans l'évolution de la division sexuelle et internationale du travail. <i>Cahiers du Genre</i>, 40, 15-37. https://doi.org/10.3917/cdge.040.0015 2. Nast, Heidi. (2002). "Queer Patriarchies, Queer Racisms, International." <i>Antipode</i> 34(5): 874-909 https://www.researchgate.net/publication/229735187_Queer_racisms_queer_patriarchies_International 3. Joao Gabriel, « Devenir l'homme noir, repenser les expériences trans masculines au prisme de la question raciale » in Pauline Clochec & Noémie Grunenwald, <i>Matérialismes Trans</i>, 2019.
12. Mardi 28 novembre	<p>Radicalisations exo-étatiques</p> <p>Elsa Dorlin, <i>Se Défendre</i> https://www.buzzsprout.com/1865505/9334213</p> <p>Choisir trois de ces textes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Arun Kundnani « The Myth of Radicalization » in <i>Muslims are coming ! Islamophobia, Extremism and the "Domestic War on Terror</i>, Verso, Londres/New York, 2014, p.115-152. 2. Kathleen M. Blee, "The place of women", <i>Inside Organized Racism. Women in the Hate Movement</i>, University of California Press, Berkeley, 2002, p.111-155 3. Samuel Bouron « Des `fachos` dans les rues aux `héros` sur le web. La formation des militants identitaires », <i>Réseaux</i>, 2017, 202-203, p.187-211. 4. Dayan-Herzbrun Sonia, « Chapitre 5. Femmes du Liban et de la Palestine dans la lutte armée », dans : Coline Cardi éd., <i>Penser la violence des femmes</i>. Paris, La Découverte, « Sciences humaines », 2012, p. 120-137. DOI : 10.3917/dec.cardi.2012.01.0120. URL : https://www-cairn-info.proxy.bibliotheques.uqam.ca/--9782707172969-page-120.htm
13. Mardi 5 décembre	<p>Âgisme et torture :</p> <p>Que s'est-il passé dans les CHSLD ? Qu'est-ce que le scaphisme ?</p> <p>The Fifth Estate CBC 2019 Crimes against children at residential school: The truth about St. Anne's https://www.youtube.com/watch?v=ep7AW2K4Xww (20mn)</p> <p>Soigner la torture (28mn) https://www.youtube.com/watch?v=gdOfv9kh_Do</p> <p>Torture états-unienne antiterroriste https://www.youtube.com/watch?v=E5UXSJ5_tm0 11 minutes</p>

	<ol style="list-style-type: none"> 1. Card, Claudia (2004). Torture in Ordinary Circumstances. In Peggy DesAutels & Margaret Urban Walker (eds.), <i>Moral Psychology: Feminist Ethics and Social Theory</i>. Rowman & Littlefield. pp. 141-159. 2. Yves Bonnardel, « Des luttes mineures ? » <i>La Domination adulte. L'oppression des mineurs</i>, Le Hêtre-Myriadis, 2015, p.27-57. 3. POLLAK Michael, « L'expérience concentrationnaire », dans : <i>Une identité blessée. Études de sociologie et d'histoire</i>, sous la direction de POLLAK Michael. Paris, Éditions Métailié, « Leçons De Choses », 1993, p. 149-175. URL : https://www.cairn.info/--9782864241552-page-149.htm
14. Mardi 12 décembre	Thème au choix Retour sur la session Aide aux travaux de fin de session

EXPLICATIONS DE L'ÉVALUATION

1. Présence et participation active aux séminaires 15%

Votre présence à tous les séminaires est requise. Comme la présence est la condition impérative de la participation, deux absences insuffisamment motivées seront considérées comme un abandon du cours.

Justifications pédagogiques :

- Apprendre à s'exprimer en public : *comment intervenir dans une discussion de manière efficace ? Comment exprimer clairement ses idées?*
- Apprendre à s'exprimer devant une caméra (regarder la lentille de la caméra)
- Apprendre à développer l'écoute active : Plutôt que de se préparer à « gagner » et « avoir raison » avec les meilleurs arguments, se préparer à écouter, ajuster nos propos en fonction de ce qui est dit. *Répondons-nous aux questions des collègues ou bien dévions nous le sujet ? Donnons-nous suite à ce que les collègues disent et expriment ou changeons-nous de sujet dès que possible pour nous revenir dans notre zone de confort ?*
- Apprendre à lire des textes de manière critique : *Qu'est-ce que les auteurs, autrices font très bien ? Oublient ? Sous-estiment ou sur-estiment ? Comment ? Quelles sources et méthodes pour quelles conclusions logiques ? Sources, objectifs, méthodes et résultats sont-ils en adéquation ?*

- Apprendre à débattre avec des collègues dans un environnement respectueux. Le débat ne veut pas dire confrontation violente, chicane à éviter, ni attaque personnelle. C'est : répondre aux idées et arguments exprimés par une personne ; confronter ses idées et sa vision du monde avec celles des autres.
- Apprendre à faire des liens conceptuels entre les textes : *Qu'est-ce qui unit des textes, même au sujet empirique différent ? Qu'est-ce qui distingue des textes et approches, même si elles portent sur le même sujet empirique ? Quelles sont les problématiques et questions qui les animent ?*

Pour cette évaluation, je tiendrai compte de votre participation aux discussions. La participation active requiert **une écoute active et une tentative dynamique de mise en relation avec les lectures, les camarades et/ou l'enseignant.**

Guide pratique :

- Intervenez-vous en classe pour appuyer ce qu'un.e collègue vient de dire? Pour argumenter le contraire ? Pour nuancer son propos ? etc.
- Vos interventions renvoient-elles aux lectures ou bien utilisez-vous des anecdotes pour masquer un manque de préparation?
- Tentez-vous de répondre lorsque je vous pose ou lorsque vos collègues vous posent une question?
- Intervenez-vous constamment sans tenter d'entrer en dialogue avec les autres, simplement pour exprimer votre opinion ?
- Demandez-vous des explications ou des clarifications quant à certains points des lectures ou des présentations qui vous semblaient flous, nébuleux ou cryptiques ?

Une absence à une partie d'un séminaire sera considérée comme une absence à un séminaire en entier. Les retards fréquents au début des séminaires et/ou après la pause seront notés et pénalisés à la fin de la session, selon la lourdeur du cas.

J'évaluerai votre présence et participation individuelle à chaque semaine. La note finale reflétera la qualité de votre participation globale. Ainsi, si vous avez une « mauvaise semaine » mais que vous participez très bien tout au long de la session, soyez assuré.e.s que cela ne se reflétera pas sur votre note finale.

2. Notes de lecture – 70 %

C'est la plus grosse partie du travail dans la session, ce qui explique le pourcentage. Le programme de lecture est très exigeant, 3 textes scientifiques (environ 80 pages) par semaine en plus d'une ou deux vidéos ou podcast à écouter.

Chaque semaine, vous devrez écrire vos réactions aux textes et vidéos assignées, que je nomme « notes de lectures », et qui consistent en une entrée sur le forum électronique du cours sur Moodle. Ces notes correspondront à vos réflexions critiques argumentées que les lectures et vidéos auront suscitées chez vous. Ces notes de lecture serviront de base pour les discussions des séminaires.

Attention, il ne s'agit pas de résumés de documents. Je prends pour acquis que vous faites les lectures et les écoutes.. Par conséquent, votre note de lecture doit refléter une réflexion critique argumentée de votre part. Plus vous avancerez plus vous serez capables d'utiliser les autres lectures passées pour analyser un texte, mais chaque séance permet déjà de confronter les textes et auteurs, autrices entre eux. Bien sûr tout appel pertinent à d'autres travaux scientifiques extérieurs est bienvenu.

Justificatifs pédagogiques du type d'évaluation proposée :

Apprendre à lire des textes de manière critique	Qu'est-ce que les auteur.e.s font très bien ? Oublient ? Sous- estiment ou sur-estiment ? Comment ? Quelles sources et méthodes pour quelles conclusions logiques ? Sources, objectifs, méthodes et résultats sont-ils en adéquation ?
Apprendre à débattre avec des collègues	Le débat n'est pas une mauvaise chose: débattre ne veut pas dire « chicane à éviter», débattre ne veut pas dire attaquer quelqu'un personnellement. Débattre, ça s'apprend: c'est répondre aux idées et arguments exprimées par quelqu'un et tenter d'y répondre. Le débat permet de confronter ses idées et sa vision du monde avec celles des autres.
Apprendre à faire des liens conceptuels entre des textes	Qu'est-ce qui unit des textes ensemble, même lorsque le sujet empirique diffère? Quelle problématique, quelle question semble les animer?
Apprendre à développer une autonomie intellectuelle par rapport au contenu présenté en classe	Vous avez votre propre connaissance/compréhension de la violence politique. Vous êtes en droit de questionner les propos des auteur.e. s et d'évaluer les mérites, le bien-fondé de leur position en examinant leurs présupposés (épistémologiques, ontologiques, normatifs) et les arguments qu'ils/elles proposent.
Apprendre à rédiger un texte argumentatif	Qu'est-ce qui distingue un argument d'une opinion et pourquoi distinguer les deux est-il important? Qu'est-ce qui fait qu'un argument est porteur, efficace, convaincant?
Apprendre à présenter des arguments pour appuyer sa position	Quelle est la manière la plus efficace de convaincre quelqu'un du bien-fondé de notre position? Comment mobiliser un.e auteur.e pour donner du poids à notre propre position? .

Vos notes doivent couvrir tous documents présentés (vidéos et textes) mais la pondération peut varier en fonction de votre intérêt à insister sur tel ou tel thème et texte.

À mesure que la session avance vous devrez étendre vos comparaisons avec d'autres auteurs, autrices, théories vues précédemment.

Toujours inclure une analyse de la méthode utilisée dans les documents analysés.

- Votre note doit obligatoirement se terminer par deux questions qui pourront être pour les ateliers thématiques en milieu de séminaire; **ces questions doivent être ouvertes, historicisées et théorisées** (pas de questions morales du genre « faut-il tuer les assassin.e.s » « est-ce que c'est bien est-ce que c'est mal » ni « comment faire pour agir » etc.)
- Ces notes sont relativement courtes : elles doivent être d'environ une page à simple interligne (vous pouvez en faire plus si vous vous sentez inspiré.e. par le sujet de la semaine, votre note ne doit pas dépasser 800 mots, mais ne pas descendre sous 600 mots). Ces notes ne sont évidemment pas aussi « polies » qu'un travail de session : elles devraient refléter vos réflexions et annotations lors de vos lectures ;
- Chaque semaine, vous devez mettre en ligne vos notes sur le forum du cours. Le forum ne sera activé qu'au début de la session;
- Vos notes doivent être disponibles sur le forum au plus tard à 08h00 le lundi matin précédant le séminaire du mardi, ceci afin de donner une chance à vos collègues de lire toutes vos entrées.

Chaque note envoyée en retard ou bien non envoyée vous fera perdre 1 point par note de lecture.

L'évaluation ne sera pas faite de façon ponctuelle, mais sera une appréciation qualitative GLOBALE de vos efforts. Ainsi, si vos deux premières notes de lecture sont moins efficaces que les notes subséquentes, votre note finale reflètera néanmoins la qualité d'ensemble des notes envoyées.

Je m'engage à vous fournir un retour sur vos deux premières notes afin que vous ayez rapidement une indication, à savoir si vos réflexions critiques argumentées sont satisfaisantes dans le cadre de cette évaluation. Je communiquerai en plus au cours de la session si vous êtes dans une situation critique ou si vos notes de lectures sont insatisfaisantes.

N'hésitez jamais à communiquer avec moi pour tout enjeu.

Grille d'évaluation :

- Respect du format (taille)
- Analyse croisée entre documents
- Analyse méthodologique
- Pertinence et argumentation, recours à d'autres auteurices
- Forme et structuration minimales
- Production de questions pertinentes et conceptualisées

3. Animation d'une séance 15%

En début de session, nous nous répartissons les séances à animer selon les effectifs d'inscriptions et selon les goûts, entre une et deux personnes par séance.

La distribution finale se fait à la seconde séance.

Les animations commencent à partir de la troisième séance.

L'objectif : vous former à l'animation d'un groupe, vous faire travailler vos habiletés orales, vous faire pratiquer votre capacité de synthèse.

Vos tâches et le barème :

- 1. Lire soigneusement les notes de lectures de chacun, chacune.**
- 2. Regrouper les questions de chaque note en trois ou quatre thèmes transversaux que vous déterminerez à l'aide des notes de lectures et de votre analyse (5 points)**
- 3. Synthétiser cela afin de justifier et organiser trois ou quatre salons de discussions pendant la séance, en créant les équipes selon les contenus des notes de chacun, chacune. (5 points)**
- 4. Animer le retour en plénière : distribution du temps de parole, relances, encadrement et élévation des discussions (pousser vers le haut, citations, la conceptualisation des expériences, mises en relations théoriques, administration de la preuve, etc.) (5 points).**

En cas d'invitation, c'est la personne animatrice qui mène les discussions, amène les questions à la personne invitée, s'assure des relances et que toutes puissent participer.

POLITIQUE À L'ÉGARD DU PLAGIAT ET DE L'EMPLOI DES SITES WEB

Voici la résolution officielle du département de science politique à l'égard du plagiat :

« Tous les professeurs et chargés de cours du département sont fermement encouragés à adopter une attitude vigilante devant les cas de plagiats, fraude, tricherie et falsification de documents. Chaque cas de plagiat, fraude, tricherie ou falsification de documents, (entraînant reprise du travail, échec au travail, échec pour le cours, ...) fera l'objet d'un constat d'infraction académique envoyé au registraire ».

Sera passible d'une mention d'échec quiconque :

- **recopie sans guillemets** des propos qui ne sont pas les siens (livres, articles, sites web, etc.) ;
- ne fournit pas la **source exacte** de ses références ;
- présente un texte constitué en majorité de citations ou de **textes paraphrasés**.

Par ailleurs, il est généralement déconseillé de s'appuyer sur des sources ou des propos issus de l'Internet. Ces emprunts ne seront pas considérés, dans la plupart des cas, comme étant des sources universitaires recevables (sauf indication contraire : périodique scientifique publié en ligne, chapitre d'ouvrage savant numérisé, etc.). Vous êtes réputés savoir reconnaître la qualité universitaire d'une référence.

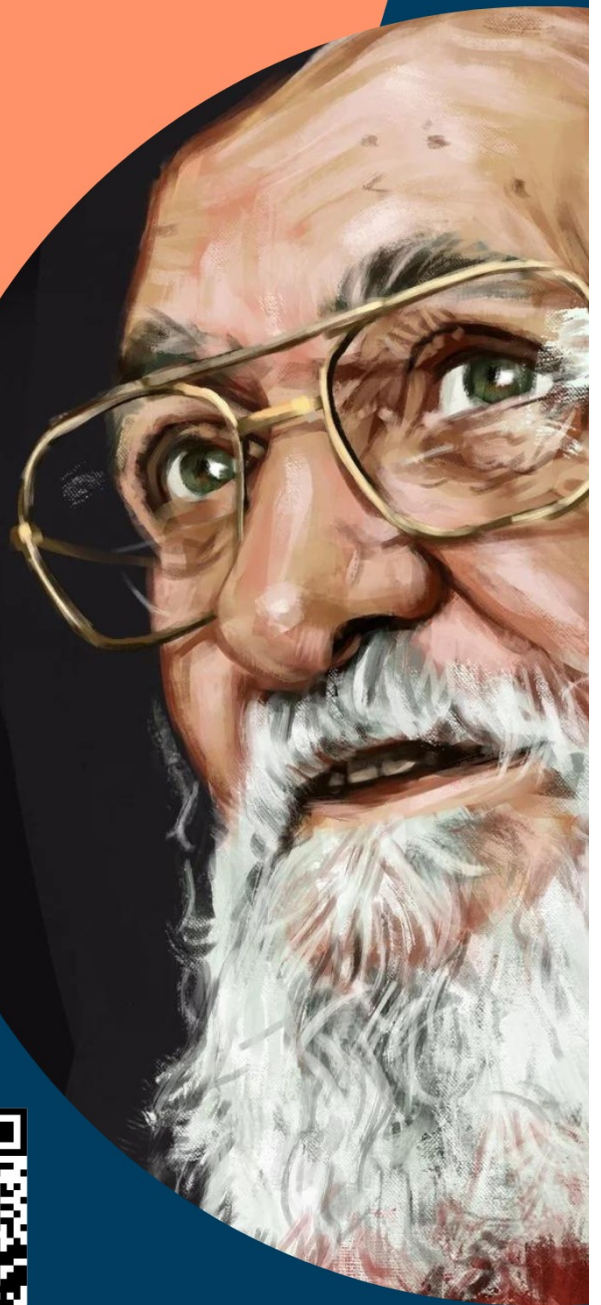
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook: [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*